

Pb sur dissertation : Le système juridique sous la révolution

Par **princessrina**, le **20/10/2008** à **11:27**

Bonjour, je suis en première année de droit, je suis enceinte, et j'ai demandé à faire les TD par correspondance. Je dois renvoyer 3 sujets avant le 29 novembre. Parmi eux, je dois faire une dissertation sur le système juridique sous la révolution.

Je ne comprend pas comment faire une dissertation. Je ne peux pas assister à tous les cours de TD et aux cours magistraux vu mon état. Mais j'ai quand meme réussi a acheter des cours, et j'ai des livres. Seulement je ne sais pas si je dois me référer vraiment au cours ou au livre, si je dois suivre à la lettre ce qu'ils disent, je ne sais pas par ou commencer, quoi dire, comment faire mon plan et ma problématique. Je suis perdue, je vous en prie aidez moi !
Merci

Par **princessrina**, le **20/10/2008** à **11:33**

au passage, avant de m'envoyer dans votre "trou noir", je ne demande pas qu'on me fasse mon plan ou ma problématique, loin de là. je demande juste comment faire pour faire une dissertation, où est ce que je dois prendre mes informations ? a quel endroit je dois mettre mon opinion, si je dois la mettre ? et comment faire un plan ? a quel endroit je trouve mes infos pour pouvoir faire mon plan. voila, je ne demande pas qu'on me fasse ma dissert... juste qu'on me conseille comment la faire.

Merci

Par **yanos**, le **20/10/2008** à **11:50**

Bonjour,

Apparemment, ton problème n'est pas le fond. Si tu as des cours et des bouquins, tu as suffisamment de matière pour faire ton devoir.

Tu as en revanche un problème de méthodologie. Je te conseille de lire le topic "méthodologie" du forum et particulièrement ce message :

<http://forum.juristudiant.com/viewtopic.php?t=6802>

Par **princessrina**, le **20/10/2008** à **16:17**

merci, mais pour mon amorce, je commence par, par exemple : " l'état des lois, comme l'appellait déjà Rousseau. Les révolutionnaires entendaient ainsi substituer au gouvernement d'un homme un gouvernement des lois..." (après je dis que la révolution a eu lieu en 1789...) c'est ça ? ou pas du tout ?

et dois je me référer vraiment au cours ? je comprend bien que je ne dois pas paraphraser, mais j'ai du mal à trouver ce que je dois sortir du cours et ce que je ne dois pas sortir...

et pour ma problématique, doit-elle ressembler à la question du sujet ?

Je suis vraiment désolée, je suis vraiment perdue... Surtout que je n'ai pas fait un bac général, j'ai fait un bac techno l'hotellerie.(restauration donc, ça ne m'aide pas...

merci beaucoup... j'ai vraiment du mal... Image not found or type unknown

Par **sosama**, le **16/11/2008** à **15:33**

bonjour

Pour l'amorce, tu n'as pas besoin de te poser 10 000 questions. il faut qu'elle soit en rapport avec le sujet et qu'elle interpelle le correcteur. C'est censé le motiver à lire la suite. Une bonne citation fait souvent l'affaire.

Pour la disserte en elle-même, tu dois bien sur te référer à ton cour. Mais il ne s'agit pas d'un simple recopiage. Tu dois ordonner toutes les informations afin d'en faire un ensemble cohérent. Au niveau des informations à sortir, c'est simple. La révolution a été l'occasion de refondre le système juridique afin de pallier aux erreurs du passé. Expose par exemple les différences avec l'avant. Cela a-t-il été bénéfique?

tu vois, choisis juste une piste qui te semble intéressante et fonce. Faire une disserte sur "le système juridique sous la révolution" est un sujet très large. A toi de cibler ce qui t'intéresse et à le délimiter avec ta problématique

tcho, bon courage